

**mercredi 1 septembre 2004, 17h44**

## **Des tunnels sous la prison de la Santé: enquête préliminaire en cours**



[agrandir la photo](#)

PARIS (AFP) - Entreprise criminelle ou de simples amateurs de galeries souterraines: de mystérieux tunnels s'orientant horizontalement vers les sous-sols de la prison parisienne de la Santé (XIV<sup>e</sup> arrondissement) ont été découverts début août et font l'objet d'une enquête du Parquet de Paris.

Une enquête préliminaire a été ouverte le 21 août après la découverte d'au moins trois tunnels récents en direction de deux miradors et de la porte d'entrée de la prison, a indiqué une source judiciaire. Cette enquête, sous la responsabilité de la section antiterroriste du parquet de Paris, a été confiée conjointement à la Brigade de répression du banditisme (BRB) et à la Section antiterroriste de la brigade criminelle (SAT).

Les faits avaient été découverts par l'Administration pénitentiaire (AP) lorsque des détenus ont entendu des bruits nocturnes en sous-sol, selon la source judiciaire. Des pelles y ont été trouvées et certaines parties des tunnels étaient étayées grossièrement. Depuis, deux tunnels ont été bouchés par l'AP.

Plusieurs jours après la découverte, le parquet a été prévenu à l'occasion d'une demande de l'AP de transférer des "détenus sensibles", a précisé une source judiciaire.

Ce n'est que mardi soir que France 2 a révélé l'information.

La première hypothèse en cours de vérification par les enquêteurs est celle d'un creusement délibéré dans un but criminel pour une éventuelle évasion de détenus des milieux terroristes ou du banditisme, d'où la saisine de la SAT et de la BRB. Les enquêteurs n'excluent pas non plus la piste d'une action terroriste visant à déposer des explosifs en sous-sol.

La deuxième hypothèse à vérifier est celle d'amateurs de galeries souterraines qui auraient tenté de déboucher d'anciennes

galeries du réseau de catacombes partant de la place Denfert-Rochereau.

Selon une source judiciaire, des experts spécialisés dans le creusement souterrain vont étudier les tunnels découverts pour tenter de déterminer s'ils sont récents ou s'il s'agit de déblaiement de galeries déjà existantes.

Les enquêteurs doivent également se pencher sur les outils utilisés et sur l'éventuelle évacuation de gravats. Enfin, des mesures seront réalisées pour connaître la profondeur à laquelle se trouvent ces tunnels.

Ils devront également tenter de connaître les moyens utilisés par les "tunneliers" présumés pour se diriger sous terre.

A ce stade de l'enquête, les policiers ignorent encore dans quel but ont été creusés ces tunnels, partant horizontalement de cavités existantes dans le sous-sol parisien.

Des représentants des deux principaux syndicats pénitentiaires penchent plutôt pour la thèse de souterrains passant sous la prison et dont les accès auraient été rouverts alors que l'administration les avaient bouchés.

"Ce ne sont pas à proprement parler des tunnels sous le bâtiment mais des creusements constatés en direction de la prison de la Santé", a précisé pour sa part l'AP.

Toutes les galeries et cavités existantes avaient été rebouchées sous la prison de la Santé au moment de la construction de l'établissement en 1867, selon la même source. "La prison de la Santé est entièrement installée sur des anciennes carrières de calcaire", selon Jean-Pierre Willesme, un conservateur spécialiste du sous-sol parisien.

Il existe un réseau de 250 km de galeries souterraines sous Paris dont une cinquantaine ont été bouchées à la fin des années 1960, précise M. Willesme.